

Actuellement en Belgique, 44% des demandeurs d'asile en provenance d'Afghanistan se voient refuser un titre de séjour. La situation sur place est pourtant loin d'être sécurisée, les renvoyer en Afghanistan pose de très graves questions quant au respect de la législation en la matière¹. De plus, il ressort d'un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que de nombreux demandeurs d'asile afghans ont besoin de protection, soit en raison de leur profil vulnérable soit en raison de la violence aveugle qui sévit du fait du conflit armé dans leur pays. De nombreux Afghans se trouvent donc dans une situation où ils n'ont pas de droit de séjour, mais ne peuvent rentrer chez eux. Leur accès à un logement en Belgique est conditionné à la signature d'un accord pour un retour volontaire.

Cette situation a poussé des centaines d'Afghans à s'organiser pour mener, ensemble, une lutte politique et juridique qui leur permettrait notamment d'obtenir un droit de séjour en Belgique. Depuis le mois de septembre, ils ont organisé de nombreuses actions et manifestations, souvent réprimées violemment par les forces de police, ce qui est inacceptable dans un pays qui se veut défenseur des droits de l'Homme.

La FEF tient à marquer son soutien au collectif des Afghans, rappelant le rôle non négligeable qu'a joué la communauté étudiante dans le débat sur la politique migratoire de ces dernières décennies. Concrètement, elle demande que soit **réexaminé le besoin de protection de tous les Afghans présents en Belgique**, sur la base d'une réévaluation précise de la sécurité sur place et en tenant compte des catégories à risque listées par le HCR, ainsi que des possibilités concrètes et réelles de retour. D'autre part, **elle appuie la demande du collectif des Afghans de rencontrer à nouveau les membres du gouvernement** responsables de leur situation.

Par ailleurs, la FEF se déclare en faveur de la mise en place d'un **moratoire sur toutes les expulsions vers l'Afghanistan** en attendant l'élaboration d'une politique claire à leur sujet.

De plus, elle **dénonce les violences policières à l'encontre des manifestants afghans**.

Enfin, elle encourage chaque établissement d'enseignement supérieur, principalement lorsqu'ils sont situés à Bruxelles, à mettre **à disposition un local qui permettrait aux sans-papiers afghans de s'organiser politiquement et juridiquement** pour continuer leur combat. Elle invite par conséquent chacun de ses membres à lancer des démarches en ce sens auprès de leur établissement.

La FEF publiera un communiqué de presse sur la base de cette note.

¹ Notons par exemple que des ressortissants afghans se font détenir et expulser, sans que leur ambassade n'ait délivré de laissez-passer et sans que leur arrivée dans ce pays ne soit contrôlée.